



## Appel à Manifestation d'intérêt pour les Entreprises Industrielles

### Projet d'appui à l'Efficacité Énergétique au Maroc (PEEM)

#### Accélérateur de l'Efficacité Énergétique dans l'Industrie au Maroc (AEEIM)

Le Maroc, depuis 2009, a entamé sa transition énergétique, basée essentiellement sur la montée en puissance des énergies renouvelables et le développement de l'efficacité énergétique étant un pilier important de la stratégie énergétique nationale.

Pour accélérer la cadence des mesures d'efficacité énergétique, le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD), poursuit ses efforts de promotion et d'incitation à l'efficacité énergétique comme levier clé pour accélérer la transition énergétique du pays. Il a ainsi publié la Stratégie Nationale de l'Efficacité Énergétique (SNEE) fixant un objectif global d'économie d'énergie de 20% à l'horizon 2030 décliné en objectifs sectoriels, en l'occurrence le secteur industriel devrait atteindre une économie d'énergie de 22% en 2030.

Dans ce sens, en vue de renforcer les mesures d'efficacité énergétique dans l'industrie, le MTEDD à travers le Projet d'Appui à l'Efficacité Énergétique au Maroc (PEEM), financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) mise en œuvre par la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et Commerce (MIC) appuie le projet « Accélérateur de l'Efficacité Énergétique dans l'Industrie au Maroc » (AEEIM) de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

L'AMEE, étant un partenaire du projet, est une institution publique, dont la mission est de mettre en œuvre les plans d'action de la politique gouvernementale en matière d'efficacité énergétique.

La Société d'Ingénierie Énergétique (SIE), étant un partenaire du projet, est une Société Nationale de Services Énergétiques qui a vocation à accompagner le développement de l'écosystème d'efficacité énergétique et faciliter la mise en œuvre de projets de performance énergétique au profit du secteur public et privé, notamment dans les secteurs des bâtiments publics, éclairage public, mobilité et industrie.



L'ONUDI, étant l'agence spécialisée des Nations Unies dont le mandat est de promouvoir et d'accélérer le développement industriel et économique durable, a appuyé le Maroc depuis 1985 à travers près de 200 projets dans les domaines de la compétitivité industrielle, la protection de l'environnement, le développement agro-industriel et l'efficacité énergétique.

Le projet AEEIM ambitionne à pousser et encourager l'adoption des technologies à faible émission de carbone et des meilleures pratiques d'efficacité énergétique dans le secteur industriel marocain, dans l'objectif de contribuer à la réduction de la dépendance énergétique du Maroc aux importations des combustibles fossiles. Il s'appuie sur plus de trois décennies d'expertise et des expériences uniques dans le domaine du développement industriel qui ont été mises en place par l'ONUDI.

Dans le cadre de la deuxième phase du projet et suite au lancement du premier Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), trois cycles de formations ont été organisés au profit des entreprises industrielles et des prestataires de services : un cycle de formation sur les Systèmes de gestion de l'énergie (EnMS), un cycle de formation sur l'Optimisation des systèmes de moteurs (MSO) et un cycle de formation sur l'Optimisation des systèmes de vapeur (SSO). La première phase du projet a permis d'accompagner 70% des entreprises industrielles ciblées et 60% prestataires de services visés par le projet.

Dans le cadre de cette deuxième phase du projet AEEIM, nous lançons cet AMI pour l'organisation de deux cycles de formations sur les systèmes de gestion de l'énergie (EnMS) dans deux régions : le Souss Massa et l'Oriental.

## Objectifs

Les objectifs de cette deuxième phase du projet sont :

- Continuer la promotion de l'adoption par les industriels d'un Système de Management de l'Énergie (EnMS), et la mise en place d'un système de suivi des indicateurs de performance énergétique ;
- Soutenir au moins 24 entreprises industrielles à la mise en place d'un Système de Management de l'Énergie (EnMS) selon l'ISO 50001 et l'adoption de mesures d'efficacité énergétique à faible coût ;
- Former 36 prestataires de services en efficacité énergétique (consultant.e.s, praticien.ne.s, technicien.ne.s, fournisseurs et prestataires de services énergétiques) sur le système de management de l'énergie dans l'industrie ;
- Produire au moins 24 études de cas mettant en évidence le retour d'expérience, les économies réalisées, les coûts et les avantages de la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables par les industriels au Maroc ;



- Assurer le transfert de connaissances aux institutions nationales de formation à travers l'intégration des éléments clefs de ce projet dans leurs programmes et cursus de formation.

## Consistance

Les participant.e.s issu.e.s des entreprises industrielles bénéficieront d'une formation et d'un accompagnement de qualité basé sur l'expertise et des outils développés par l'ONUDI. Ce programme de formation est composé d'une partie intensive théorique et d'une autre partie pratique, consistant en plusieurs études de cas démonstratifs avec un accompagnement par des expert.e.s nationaux et internationaux selon le tableau ci-dessous :

Formation	Nbr de Participant.e.s		Durée (en Jours)	Période (en mois)	Nbre de groupe
	Industriels	Prestataires			
Formation sur le Management de l'Énergie selon l'ISO 50001 (EnMS)	48 **	36	14	10	2 groupes

\*\* Chaque entreprise industrielle participera avec deux représentant.e.s

Le détail des différentes sessions de formation et leurs plannings de déroulement sont annexés à cet AMI.

Dans le cadre de l'approche genre visant à valoriser la participation des femmes, 35% des places disponibles seront réservées aux femmes.

## Conditions d'éligibilité et atouts pour les industriels

Les entreprises industrielles éligibles à cet AMI doivent répondre aux critères obligatoires suivants :

- Être une entreprise de droit marocain basée dans la région Souss Massa ou la région de l'Oriental ;
- Avoir des usages énergétiques significatifs électriques et/ou thermiques ;
- Soumettre les factures énergétiques des 3 dernières années ;
- N'ayant pas participé aux éditions précédentes de l'AEEIM de 2019 et 2023 ;

Les atouts facultatifs ci-dessous représentent un avantage lors de la sélection :

- Un potentiel d'économie d'énergie au minimum de 10% ;



- Une consommation énergétique totale entre 50 et 1500 tep/an (~400.000 dhs à ~13 Mdhs/an), le détail sur les consommations d'énergie est à fournir ;
- Une personne chargée de l'énergie et de suivi des consommations énergétiques ;
- Une activité régulière et non pas saisonnière ;

## Informations Pratiques

- **Lieu des Formations :**

Les formations se dérouleront dans les régions de Souss-Massa et l'Oriental.

- **Frais :**

Les frais de la formation sont à la charge du projet et les frais d'hébergement sont à la charge des entreprises industrielles sélectionnées.

- **Dossier d'expression d'intérêt :**

Les entreprises industrielles intéressées sont invitées à soumettre leurs candidatures en remplissant le formulaire en ligne sur l'adresse suivante : [www.amee.ma/aeeim](http://www.amee.ma/aeeim)

- **Date limite de soumission des candidatures :**

Le dernier délai pour recevoir les candidatures est prolongé jusqu'au 17 Mars 2024.

- **Procédure de sélection :**

Un comité du projet co-présidé par le MTEDD et le MIC et composé de l'AMEE, SIE, ONUDI et GIZ est constitué.

Ce comité se chargera de sélectionner les candidatures qui répondent au mieux aux conditions d'éligibilité et atouts. Les candidat.e.s sélectionné.e.s seront contacté.e.s ultérieurement pour confirmer leur participation. Une liste d'attente sera mise en place pour remplacer les candidat.e.s de la liste principale en cas de désistement.

- **Informations complémentaires :**

Pour tout besoin d'informations complémentaires ou questions par rapport à cet AMI, nous vous invitons à les adresser à : [aeeim@unido.org](mailto:aeeim@unido.org)

## Annexe 1 : Formation sur le Système de Management de l'Énergie (EnMS)

La formation se compose de 4 modules, chacun d'une durée de 3 à 4 jours de formation en classe, des webinaires individuels, d'encadrement par des experts internationaux, de visites d'installation d'entreprises industrielles, ainsi que de l'assistance au développement de la documentation et des processus clés de l'EnMS. Les modules sont séparés par des périodes de 2 à 3 mois, durant lesquelles, sous la supervision et l'encadrement d'experts internationaux, les participants appliquent les connaissances, les compétences et les outils acquis dans les sessions en classe. Des webinaires seront organisés tout au long du programme pour suivre de près et examiner le progrès de la mise en place de l'EnMS.

